BULLETIN

LE DEMINEUR

TRIMESTRIEL

de la Fraternelle des Démineurs de Belgique

SECRETARIAT

30, RUE SAINT - JEAN

TERVUEREN

C. C. P. 7537.94 - - Téléphone 57.31.64



REDACTION

AV. ALBERT GIRAUD, 105, SCHAERBEEK

Téléphone : 16.00.73

DIXIEME ANNEE - Nº 2

SEPTEMBRE 1956.

Notre Assemblée Générale du 24 juin à Bruges

Comme les années précédentes, notre assemblée générale du 24 juin à Bruges a connu le plus vif succès.

Et cependant, le temps n'était certainement pas de la partie ; St. Médard avait voulu prouver, une fois de plus, que son dicton n'est pas un vain mot.

Une pluie froide et pénétrante, tel était l'accueil que nous offrait la bonne ville de Bruges.

DEPOT DE FLEURS AU MONUMENT DU ROI ALBERT.

A peine sorti de la gare, notre Président, le Général SEVRIN, accompagné du Major SAMYN, déposait une gerbe de fleurs au pied du monument du Roi Albert.

Etaient présentes à cette brève cérémonie notre gracieuse Marraine, Mademoiselle SEVRIN et Mademe BONMARIAGE.

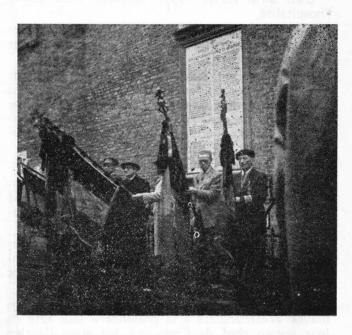
OFFICE RELIGIEUX.

La réunion était prévue pour 9 heures au STRIJ-DERSHUIS.

Bien avant l'heure fixée, le local était comble et c'est en rangs serrés que les démineurs gagnèrent la Chapelle Militaire où notre Aumonier BAERT célébra la messe.

Dans le chœur avaient pris place les drapeaux du Déminage ainsi qu'une quinzaine des sociétés patriotiques de Bruges et rehaussaient de leur présence la grandeur de cette cérémonie.

L'allocution prononcée par notre sympathique Aumonier fut d'une élévation remarquable et traduisit éloquemment les sentiments d'un vrai démineur.



DEPOT DE FLEURS AU MONUMENT AUX MORTS

A l'issue de l'office religieux notre Général entouré de tous les membres présents fleurit le Monument aux Morts.

Une minute de silence fut observée, puis tous se rendirent au Strijdershuis où devait se tenir l'assemblée générale.

L'ASSEMBLEE GENERALE

Le local se révéla juste assez spacieux pour contenir tous les membres ainsi que les très nombreuses dames qui avaient tenu à les accompagner et qui, par leur présence, jetaient une note bien agréable sur l'aspect de notre assemblée.

Sur la scène avait pris place le conseil d'administration représenté par notre Président, le Général SEVRIN, entouré du Major SAMYN, du Colonel LINDEN, du Commandant MASSET, du Docteur PRIGNON, de MM. BONMARIAGE, BAENTS, VAN CLEVEN et de l'invité d'honneur l'Aumonier BAERT

La séance ayant été déclarée ouverte, le Général SEVRIN prononça son allocution.

ALLOCUTION DU GENERAL SEVRIN.

Mesdames, Messieurs, mes chers Camarades,

Nous voilà réunis une nouvelle fois dans cette bonne ville de Bruges pour y célébrer le 10e anniversaire de la création officielle de notre chère Fraternelle.

Certains s'étonneront peut-être que nous nous retrouvions ci, alors qu'au cours de notre assemblée générales de 1954, il avait été décidé que nous nous réunirions dorénavant dans l'agglomération Bruxelloise, capitale et centre du Pays.

C'est ainsi qu'en 1955, Tervuren nous donna l'hospitalité.

Mais depuis, certaines observations furent portées à notre connaissance pour demander un retour tout au moins partiel à notre ancienne coutume.

Il ne déplaisait pas à nos camarades flamands d'aller de temps en temps contempler les horizons plus mouvementés de nos Ardennes, de même que les Wallons ne dédaignaient pas d'aller se retremper dans l'atmosphère paisible de nos Flandres proches de la Mer.

Bref, on aimait changer de milieu et voir du pays.

Désireux de donner satisfaction à tous nos membres, nous répondons à leur désir et avons donné cette année une sorte de priorité à notre cher camarade, le Major SAMYN.

Pourquoi ? Mais parce que la section de la Westflandre qu'il préside avec tant d'autorité et de talent compte à elle seule le gros tiers de nos effec tifs.

Nous croyons pouvoir attribuer la fidélité de nos braves Westflandiers à la présence à leur tête de leur ancien chef de Corps qui fut aussi l'ancien chef du déminage depuis le lendemain de la guerre 14-18.

Il a su conserver sur ses anciens une réelle autorité et un rare prestige pour le grand profit de notre Fraternelle.

C'est de grand cœur, que je me plais à lui rendre hommage et que je le félicite pour son action si efficace.

(Longs applaudissements)

Comme toujours, il a su s'entourer d'une pléiade de membres tout dévoués qui ne lui marchandent pas leur concours. Je cite entr'autres les camarades: DESAEGHER, BORIES, BULLAERT, DANNEELS, MULLE, VANDE KERKHOVE, Rob. SAMYN et tant d'autres.

Nous avons reçu de notre excellent camarade britannique, Cap. HUNT, Président de la Branche « Bomp Disposal de la Royal Engenirs Association » les vœux de son groupement pour le succès de notre assemblée générale.

Il nous annonce que la réunion annuelle de la « Bomb disposal » aura lieu à Londres le 6 octobre prochain et nous invite cordialement à y envoyer des délégués.

(Longs applaudissements)

Le nouveau chef de Corps du SEDEE, le Colonel POSCHELLE nous avait promis d'être des nôtres ce jour. Il me télégraphie, à l'instant, qu'à son grand regret il ne peut assister à notre assemblée et me demande de vouloir bien l'en excuser.

Je dois excuser également notre vice-Président GEORGE le Cap.-Cdt VANDERYDT et notre grand ami M. RAINOTTE qui, pour diverses raisons ne peuvent aujourd'hui être des nôtres.

Je suis heureux de vous signaler que M. RAI-NOTTE vient encore de nous verser une somme de plus de 18.000 frs comme reliquat de ses collectes au bénéfice de notre monument national.

Nous l'en remercions une fois encore.

(Applaudissements)

Je crois devoir aussi vous communiquer que le Major SAMYN nous a fait part de ce que lors d'une acceptation des travaux de la commune où il est échevin, il a rencontré un ancien démineur, l'officier de réserve QUINTIN, actuellement inspecteur aux Ponts et Chaussées, qui lui a promis tout son concours, si jamais, on avait besoin de lui ou de ses services.

Depuis notre dernière Assemblée générale, nous avons encore à déplorer deux nouvelles victimes du déminage : nos camarades VERGHOTE, ouvrier militaire et le caporal JANSSENS Hyp.. ont payé de leur vie leur attachement à leur noble mission.

Ces faits douloureux, survenus 12 ans après la libération, nous rappellent que nos démineurs sont hélas! toujours aux prises avec leurs éternels ennemis: mines, bombes et engins explosifs de toutes natures les guettent et cherchent à les frapper traitreusement.

Joignons au souvenir que nous gardons à nos chers camarades disparus celui de ces deux dernières victime du Déminage, dont les noms sont venus allonger encore la liste cependant déjà si longue de nos martyrs et de nos héros.

Je vous demande de vouloir bien observer un moment de recueillement en leur mémoire et à celle de toutes les victimes du déminage.

De temps à autre éclate ainsi une tragique circonstance pour démontrer que tout danger est loin d'être écarté pour nos démineurs et que, par conséquent, il est de mauvais goût de leur marchander l'indemnité de danger qu'ils méritent si pleinement

Belle preuve également que la mission de notre chère Fraternelle n'est pas terminée puisqu'il y a encore des victimes à pleurer, des détresses à soutenir. Nous comptons en effet, deux veuves de plus et dix orphelins.

C'est vous dire que nous avons encore et toujours besoin de vontre concours à vous tous pour faire honneur à la tache que nous nous sommes, un jour, imposée.

A ce jour, nos effectifs se sont quelque peu stabilisés.

Nous comptons environ 900 membres payant, plus près de 120 membres gratuits (veuves et ascendants).

Quelque 300 anciens démineurs sont en retard de paiement. Nous faisons le nécessaire et espérons qu'ils n'hésiteront pas plus longtemps à rejoindre os rangs.

Nous comptons sur votre concours à vous tous pour les rallier.

Je dois reconnaître qu'un puissant moyen de rassemblement nous a fait gravement défaut ces derniers temps.

le veux parler de notre bulletin.

Notre cher et toujours regretté Major PORRE-WYCK, disparaissait alors qu'il venait d'assumer la tâche de reprendre la direction de notre journal.

Nous n'avions jusqu'à présent trouvé personne pour reprendre le flambeau.

Aujourd'hui, nous croyons avoir découvert en notre camarade, le Major BONMARIAGE, autre démineur de la première heure, celui que nous croyons capable de s'intituler rédacteur de notre bulletin.

Il nous a promis son entier dévouement et, avec le concours qu'il nous réclame et que nous lui promettons bien volontiers, il nous assure un bulletin 'rimestriel et régulier.

Nous en acceptons la promesse et lui souhaitons entier succès.

(Longs applaudissements).

Dans le domaine des revendications, l'exercice écoulé n'a pas été très fructueux.

Vous avez lu dans « Belgique d'abord » organe de l'U.F.A.C. 40-45, le projet de statut du combattant 40-45.

Ainsi que je l'ai annoncé au cours de notre précédente assemblée générale, les démineurs y occupent une place nettement privilégiée. Evidemment, ce ne sont encore que des propositions qui doivent être admises et réalisées.

Mais comme elles sont l'émanation de la masse des groupements d'anciens combattants, elles ont grande chance d'être approuvées.

Quant aux bonifications d'ancienneté procurant une amélioration du traitement des invalides, l'A.R.

d'exécution se trouve depuis plusieurs mois au Conseil d'Etat. Nous espérons que nos dernières démarches auront pour résultat de le voir bientôt publier au Moniteur.

Les bonifications de « temps » ou annuités supplémentaires pour le calcul de la pension des agents de l'Etat, provinces, communes et des militaires sont encore à l'état de projet. On attend la mise au point de l'A.R. précédent car des deux questions sont connexes.

Quoiqu'il en soit l'A.R. comme le projet de loi font avantageusement mention des démineurs. Du reste les projets ayant un effet réroactif au 10 mai 1940, rien ne sera perdu.

Il va de soi que si ces projets ne nous donnaient pas entièrement satisfaction, nous ferions le nécessaire pour y remédier.

* *

Le S.E.D.E.E. a subi dans les derniers temps des réductions successives et, à ce qu'iil nous a paru parfois, intempestives puisque à chaque parution de T.O. en succédait bientôt un suivant qui réduisait encore et toujours.

Il en est résulté des modifications, des mutations, des changements de corps dans lesquels il semble que le mérite n'était pas toujours respecté et pris en considération.

De nouvelles réductions sont, parait-il, encore prévues pour le mois d'août.

Nous émettons le vœu que le nouveau chef de Corps ait à cœur d'opérer ces réductions si elles s'imposent réellement à bon escient.

Nous croyons qu'il saura défendre avec force cette poignée de survivants de nos glorieuses unités de déminage qui doivent assurer la garde des connaissances acquises au prix de tant de sacrifices.

Je puis l'assurer qu'il trouvera toujours chez les anciens le concours et les éclaircissements qu'il voudra bien leur demander.

Au cours de ses réunions mensuelles, votre C.A. a examiné les demandes d'intervention en faveur des études qui lui parviennent de la part de nos orphelins du déminage.

Comme promis nous leur donnons satisfaction dans toute la mesure de nos moyens.

Toutes ces demandes nous ont convaincus de la méconnaissance par les veuves et tuteurs, de leurs droits en matière d'éducation des orphelins de guerre.

Il ignorent généralement les organismes auxquels ils peuvent et doivent d'adresser pour utiliser tous les moyens mis à leur disposition par l'Etat et ce, malgré la documentation que nous leur avons fait parvenir.

Aussi nous avons conçu l'idée d'établir une circulaire indiquant à tous et sans ambiguïté les démarches à faire et les résultats escomptés.

C'est à ce moment qu'il fut question de la suppression de l'O.N.O.V.A. (principal intéressé dans la question d'études des orphelins) et de la répartition de ses attributions entre l'O.N.I.G. et l'O.N.A.C. Nous attendons la mise au point de la décision définitive pour donner suite à notre projet.

Cette question peut se résumer comme suit :

- 1. Intervention des Services des études de la D.N.
- Intervention de l'O. N. O. V. A. qui deviendra O. N. I. G. ou O. N. A. C.
- 3. Intervention de la Fraternelle.

Et en ce domaine, la Fraternelle est décidée d'aller très loin puisqu'elle a créé un Fonds des mieux doués destiné à pousser vers une situation des plus élévée tout orphelin du Déminage qui se signalera par ses dons naturels, son application au travail et ses belles qualités morales.

Notre patrimoine nous permet une telle libéralité et nous serions heureux et fiers d'en consacrer une part, même importante, à la réalisation d'un tel objectif.

> 1/2 1/2 1/2 1/2

Je m'étais promis de vous entretenir d'une question que j'ai déjà abordée lors des précédentes assemblées générales ; c'est celle des pensions. Elle intéresse la plupart d'entre vous.

Mais les détails à donner sur un tel objet qui touche aux pensions de vieillesse, pensions d'ouvriers, d'employés et de carrières mixtes sont si complexes, qu'il me paraît plus profitable d'en faire un article qui paraîtra dans un prochain numéro de notre bulletin.

章 非

Outre les deux décès que je vous ai annoncés au début, je ne puis passer sous silence que l'adjudant BORIES vient de perdre son fils, ancien sergent démineur et que le camarade WOLLEGEM déplore le décès accidentel de son fils. A ces deux familles, nous présentons nos condoléances émues.

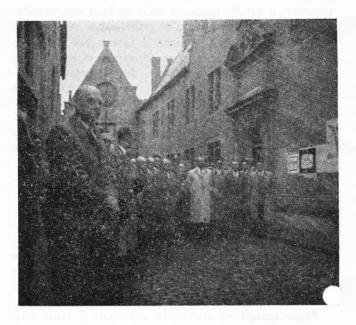
* *

Je découvre dans le fond de la salle, Maître VANDEN EYNDE.

Je lui souhaite la bienvenue et je profite de cette occasion pour le remercier pour le dévouement dont il fait preuve dans la défense de nos démineurs chaque fois qu'ils doivent faire appel à un avocat.

Il n'hésite jamais à mettre à notre service tout son concours et toute sa science et se montre un conseiller juridique de valeur inestimable.

(de longs applaudissements saluent la fin de l'allocution du Président).



RAPPORT DU TRESORIER.

La parole est donnée au secrétaire-trésorier BAENTS pour la présentation des activités financières de notre association au cours de l'année qui vient de s'écouler.

Le bilan de l'exercice 1956, tel qu'il a été présenté dans notre bulletin n° 1 de mai 1956 est adopté sans discussion.

Rapport des Commissaires vérificateurs - Décharge à donner aux administrateurs.

Le rapport des commissaires vérificateurs et la décharge à donner aux administrateurs ne donnent lieu à aucune discussion et sont adoptés à l'unanimité

ELECTIONS STATUTAIRES

Les administrateurs sortants et rééligibles sor. élus à l'unanimité :

SAMYN Emile, GEORGE, BONMARIAGE, VAN-DERICK, LINDEN et PIERREUSE.

Il en est de même des commissaires : MASSET, MALCHAIR et ITTERS.

FIXATION DE LA COTISATION POUR 1957.

La cotisation pour 1957 reste fixée à 40 frs.

DIVERS.

Le camarade MINNE demande la parole et s'adresse au Général en ces termes :

Mon Général, cher Président.

Permettez, mon Général, qu'à l'occasion du 10e anniversaire de notre Fraternelle, je prenne la liberté de vous adresser ces quelques mots au nom de tous nos camarades, pour vous exprimer notre vive reconnaissance pour les services que vous avez rendus et que vous ne cessez de rendre à notre groupement.

Ce n'est certes pas sans raison que l'on vous donne le nom de « Père des Démineurs » car tous sont persuadés que nul, mieux que vous ne pourrait avec autant d'autorité, de tact et de courtoisie, défendre les intérêts de nos membres.

Jamais nous n'oublierons vos bienveillantes interventions dans tous les domaines; nos veuves savent que ce n'est jamais en vain qu'elles font appel à vos conseils et à votre bienveillance.

Si la mission que vous avez si généreusement acceptée est parfois ingrate, elle n'en est que plus poble et ses résultats d'autant plus méritoires.

Nous pouvons affirmer bien haut que c'est grâce à vous, à tout ce que vous faites pour nous, qu'un tel esprit de camaraderie règne au sein de notre Fraternelle, que nous pouvons venir en aide à nos camarades dans le besoin et qu'il est possible de soutenir nos veuves et nos orphelins.

Au nom de nous tous, mon Général et cher Président, je vous dis un cordial merci pour tout ce que vous avez fait, tout en formant le vœu que vous puissiez, pendant de longues années encore, présider aux destinées de notre Fraternelle et nous crions tous en cœur :

Vive notre Président

Vive notre chère Fraternelle,

Toute la salle acclame frénétiquement notre Président.

Puis s'adressant au Major SAMYN, le camarade IINNE lui adresse en flamand ces quelques mots.

Cher Major Samyn,

Permettez-moi, mon Major, à l'occasion du Xe anniversaire de notre Fraternelle, de vous remercier cordialement, au nom de tous nos camarades pour tout ce que vous avez fait pour tous les Démineurs et leur Fraternelle.

Tous ont pour vous la plus vive sympathie et surtout ceux qui vous ont rencontré dans les champs de mines. Ils étaient fiers, quand vous leur adressiez un mot d'encouragement et ils continuaient alors leur besogne avec plus d'ardeur.

C'est grâce à votre grande expérience et à vos connaissances techniques dans le domaine des mines, que nous n'avons pas plus de victimes à déplorer.

Jamais vous n'avez marchandé vos conseils si judicieux, aussi tout le bataillon de la côte vous aimait et vous honorait. La section de la Flandre Occidentale est fière, à juste titre, de vous avoir comme Président.

Nous formons le vœu que nous puissions vous conserver encore de longues années et nous crions de tout cœur :

Vive le Major SAMYN et multi annos.

Vive la Fraternelle.

(applaudissements prolongés)

REDUCTION DU PERSONNEL.

Un membre soulève la prochaine réduction du personnel et demande ce que la Fraternelle compte faire.

Le Président répond qu'il doit voir le nouveau chef de corps du SEDEE pour lui parler des prochaines réductions d'effectifs.

Il fera l'impossible pour que les anciens vrais démineurs ne soient pas éjectés au profit de jeunes spécialistes.

PORT DE L'INSIGNE DU DEMINEUR.

Un autre membre signale qu'il rencontre certaines difficultés pour pouvoir porter l'insigne du démineur dans son nouveau Corps.

Vous trouverez ci-après les modalités régissant le port de l'insigne.

SIEGE DES ASSEMBLEES GENERALES.

Le Docteur PRIGNON, président de la section de Liège remercie pour l'accueil lui réservé à Bruges et rappelle qu'antérieurement, il avait été décidé de tenir les assemblées générales dans la Capitale.

Le Président lui répond, comme il l'a déjà dit dans son allocution, que de temps à autre on pouvait déroger à cette règle et que c'était notamment le cas cette année.

Dorénavant les assemblées générales se tiendront en principe à Bruxelles, mais on pourra toutefois y déroger si une raison majeure le justifie.

Ce point de vue est discuté par d'autres membres mais est finalement admis.

CARTE DU COMBATTANT.

Un autre membre manifeste son étonnement de ce que les cartes de combattant 40-45 ne soient pas encore distribuées.

Plusieurs membres interviennent dans cette discussion.

Le Président promet de faire une démarche pour que satisfaction soit donnée.

Sur ces dernières considérations la séance est levée et chacun se prépare à participer au dîner démocratique qui sera servi lui aussi dans une salle du Strijdershuis.

DINER DEMOCRATIQUE.

La salle est à peine assez grande pour contenir tous les participants.

Le repas est agréable et servi avec soin.

On relève au menu :

un potage saison;

une bouchée aux crevette;

rôti de veau - haricots princesse et pommes

un gâteau glacé comme dessert;

bière ou eau au choix.

Inutile de dire que la plus franche cordialité ne cessa de regner pendant tout le repas et que le plaisir que tous éprouvaient à se retrouver ainsi coude à coude était manifeste.

Aussi, est-ce avec la ferme intention de revenir l'année prochaine que l'on se sépara heureux de la journée que l'on venait de revivre.

Port de l'Insigne du Démineur

Les O. C. 755/53 et 95/54 règlent la question du port de l'insigne des démineurs et stipulent notamment

- 1. Le port de l'insigne brodé, grand modèle, est
 - a) au bas de la manche gauche de la veste, de la vareuse et de la capote pour les militaires en fonction de démineurs appartenant au S.E.D.E.E. ou à une unité Bomb Disposal.
 - b) au bas de la manche droit pour les anciens du S.E.D.E.E. ou d'une unité Bomb Disposal détenant une autorisation les autorisant à porter le dit insigne.
- 2. Ci-dessous les règles à suivre par les anciens démineurs pour l'obtention de l'attestation
 - a) Les anciens démineurs du S.E.D.E.E. désireux d'obtenir l'attestation, introduiront une demande en ce sens auprès du chef du S.E. D.E.E.

Cette demande, établie sous forme de simple note de service, mentionnera tous renseignements susceptibles de faciliter les recherches.

L'autorisation de porter l'insigne sera octroyée parQOS sur proposition du Chef du S.E.D.E.E.

b) Les anciens démineurs des unités de Bomb Disposal introduiront leur demande auprès du chef de l'unité à laquelle ils appartenaient; ce dernier transmettra ses propositions au chef de corps dont il dépend. Les attestation, établies par le chef de corps dont dépendent les unités de Bomb Disposal, seront transmises à QOS pour signature.

Ces prescriptions sont assez claires pour ne nécessiter aucun commentaire sauf peut-être en ce qui concerne le terme de Bomb Disposal du b) ci-

Ce terme est employé pour désigner les équipes qui existent actuellement dans les Forces Belges en Allemagne.

En résumé et pour simplifier, que doit faire un ancien démineur pour obtenir l'autorisation de por-

ter l'insigne sur la manche droite?

1º S'il s'agit d'un ancien du S.E.D.E.E. proprement dit, envoyer une demande au Chef du S.E.D.E.E.

Cette demande mentionnera: nom, prénoms, n° matricule, grade actuel et unité actuelle. Eventuellement le nom de son Commandant d'unité au Déminage.

2° S'il s'agit d'un ancien des Bataillons de Déminage, envoyer aussi une demande au Chef duS.E.D.E.E., mais y ajouter une attestatir de son ancien Commandant d'unité certifian. que l'intéressé a bien rempli les fonctions de démineur.

Mentionner également ses nom, prénoms, nº matricule, grade et unité actuelle.

3° S'il s'agit d'un ancien des équipes de débombage en Allemagne, se conformer au b) cidessus.

4º L'adresse du Chef du S.E.D.E.E. est ectuellement :

> Au Commandant du S. E. D. E. E. Polygone de Duisburg (Brabant).

Cérémonie d'hommage au Monument National des Démineurs

Le 21 juillet 1956, conformément à la tradition, Monsieur le Docteur PRIGNON, Président de la Section de Liège, représentant notre Président Fédéral, le Général SEVRIN, a déposé une magnifique gerb de fleurs au pied du Monument National des Démineurs à Stavelot.

Cette cérémonie toute simple, mais combien émouvante, s'est déroulée en présence de Monsieur le Bourgmestre DAXHELET, des autorité communales et des représentants des sociétés patriotiques de la région.

Au nom de la Fraternelle, le Commandant DOHET a exprimé tous ses remerciement à Monsieur le Bourgmestre pour la façon impeccable avec laquelle la commune de Stavelot continue à prendre soin de notre magnifique monument et pour l'intérêt et la sollicitude qu'elle porte toujours à tout ce qui touche nos démineurs.

Le même jour, des fleurs ont été déposées au pied des Monuments aux Démineurs, de La Panne, Westrosebeke et Blankenberghe, respectivement par le Major Samyn, le Commandant Samyn, et le Bourgmestre de Blankenberghe.

La tradition continue et les victimes du démi-

nage ne sont pas oubliées.

Il en est encore qui se souviennent des démineurs

Il est réconfortant de constater qu'il en est encore qui se souviennent des démineurs et des sacrifices consentis par eux.

Ci-après, quelques extraits du discours prononcé par Monsieur Gilbert COMBEL lors de la destribution des prix aux lauréats du 6e concours provincial : rédactions se rapportant à la guerre 40-45.

Cette cérémonie avait lieu à Gand.

« Certes la guerre était terminée. Aussi les premiers jours furent-ils des jours de joie pour la liberté reconquise.

Mais tant de familles ne pouvaient y participer ; trop de plaies étaient encore a panser et seul le temps pouvait agir.

Certes la guerre était terminée, mais des milliers d'engins de toutes espèces guettaient leur proie : le laboureur qui toucherait la grenade avec sa charrue; le terrassier qui devrait préparer les emplacements pour les nouvelles constructions; ou encore des enfants qui, en jouant, découvriraient un engin et qui, par curiosité voudraient l'examiner de plus près.

Que de malheurs en perspective!

Heureusement nous pouvions compter sur une poignée de démineurs qui, secondés par des centaines des volontaires qui se présentèrent spontanément, allèrent bientôt nettoyer le pays et débarasser les habitants de ces sournois engins de mort. Hélas, les démineurs comptèrent de nombreux tués et blessés et consentirent ainsi un lourd sacrifice sur l'autel du Devoir.

Comment pourrions-nous jamais oublier ces sacrifices?

A tous les camarades Démineurs

Je rapelle à tous les camarades démineurs que la Fraternelle met tout en œuvre pour pouvoir les aider dans tous les domaines : affaires militaires et de milice, pensions d'ancienneté et d'invalidité, de vieillesse, de veuve, de lois sociales, de priorité etc.

Notre secrétariat est à même de vous aider dans tout ceci et de vous documenter sur les problèmes les plus divers qui se posent à vous.

Nombre de camarades y ont déjà eu recours et quantité de bons résultats sont venus couronner nos efforts.

Ne craignez pas de vous adresser à notre Secrétariat; il se met entièrement à votre disposition pour vous servir.

Appel aux Sections

Je renouvelle aux Sections l'appel lancé dans le précédent bulletin et leur demande à nouveau de me faire parvenir tout ce qui peut intéresser leurs membres : les jours et lieu de leurs réunions le compte-rendu de leurs séances, la relation de leurs manifestations diverses etc.

Quelques propos ... en Dentelles ... de Bruges BIZARRERIE POLITIQUE.

Entendu dans un café de Bruges à l'issue de notre assemblée générale du 24 juin, cette remarque relative aux élections françaises :

Six députés poujadistes ont été démissionnés ; voici leurs noms :

BOUGET PASQUELLE LABONNE MANCHET MALLANT IAY

Maintenant lisez les noms en commençant par le dernier.

PRECOCITE

Une gosse de dix ans est entrée chez le libraire et lui dit :

— Je voudrais le livre qui est la, à l'étage « Comment prendre les hommes ».

Le libraire sourit.

— Mais ce n'est pas un livre pour les petites filles de ton âges, dit-il.

— C'est pas pour moi. Je veux l'offrir à mon Papa pour sa fête.

Pour le coup, le libraire est assommé.

— A ton Papa?

 Oui. C'est pour l'aider, il vient d'entrer à la Police Judiciaire.

TIMIDITE

Dans sa jeunesse EINSTEIN était excessivement timide, surtout devant les femmes.

Uu jour, alors que sa théorie de la relativité venait de le rendre célèbre, il assista à un banquet donné en son honneur.

Placé à côté d'une très jolie femme, il se contenta de manger sans desserrer les lèvres.

Avec un sourire espiègle, sa voisine se pencha vers lui et lui dit :

— Savez-vous, Monsieur Einstein, que c'est uniquement pour vous que j'ai mis ma plus belle robe et vous ne m'avez même pas adressé la parole.

Décontenancé, le savant ne put que bredouiller :

— Oh! vous savez, pour moi, vous n'aviez vraiment pas besoin de mettre quoique ce soit.

RELATIVITE.

Un journaliste demandait à Einstein s'il était possible d'expliquer la théorie de la relativité de manière à la mettre à la portée des profanes.

— Certainement, répondit le savant. C'est même très simple : tout est relatif. Ainsi aux U.S.A., un champion de boxe vaut 750.000 dollard, une vedette de cinéma 500.000, un joueur de base-ball 100.000 et un professeur d'université 6.000.

REALITE.

- A l'examen de littérature.
- Si Sheakespeare vivait à notre époque, croyezvous qu'il ferait sensation.
 - Et comment donc... Il aurait près de 500 ans.

A MEDITER PAR NOTRE CHER MAITRE.

Me. Maurice GARCON raconte, en souriant, que dernièrement, il était appelé en province, pour plaider contre un confrère local.

Celui-ci commença en ces termes sa plaidoirie :

— Quand quelqu'un se trouve un peu indisposé, il va voir son pharmacien. Quand il est vraiment malade, il appelle son médecin habituel. Mais quand son cas est désespéré, alors il fait venir une somnité de Paris.



Avez-vous payé votre cotisation pour 1956?

Si c'est oui, merci.

Si c'est non, faites le encore aujourd'hui même, en versant 40 francs au C. C. P. 75.37.94 de la Fraternelle des Démineurs de Belgique 30, rue St-Jean – Tervuren

N'oubliez pas de mentionner vos nom, prénom et adresse.